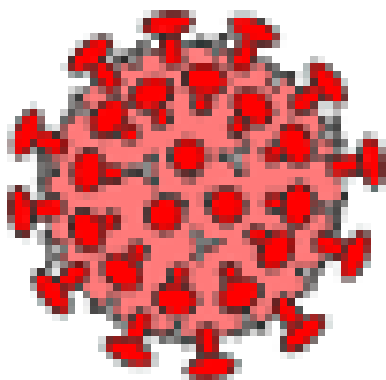


<http://www.ayn.fr/spip.php?article1124>



Réouverture de la déchetterie

- Vie de la Commune - Actualités - Épidémie de COVID-19 -



Publication date: mardi 21 avril 2020

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Information transmise par la CCLA

Dans le contexte pandémique que nous connaissons et dans l'objectif de limiter les risques de propagation du virus, la CCLA avait dû procéder à la fermeture de sa déchetterie.

Cependant, cette situation entraîne aujourd'hui un certain nombre de difficultés pour les professionnels qui tendent à reprendre leur activité mais aussi pour les particuliers qui ont produit, ces dernières semaines, une quantité non négligeable de déchets verts dans une période météorologique très favorable.

Aussi, après avis favorable des services de l'État, afin de favoriser la reprise d'activité de certaines entreprises, assurer votre confort et limiter le développement de pratiques formellement interdites (dépôts sauvages, brûlage, apport de déchets non adaptés dans les conteneurs de tri sélectif), la CCLA a décidé de rouvrir sa déchetterie à compter du lundi 27 avril 2020.

Cette réouverture se fera selon le planning suivant :

- Lundi : 13h30 - 18h
- Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30-18h
- Vendredi : 13h30 - 18h (fermeture le 1er et le 8 Mai)
- Samedi : 8h30 - 12h et 13h30-18h

Deux agents de la société SUEZ en charge de la gestion du site seront là pour vous accueillir dans les meilleures conditions mais aussi pour veiller au respect des mesures sanitaires suivantes :

- Les usagers devront apporter des gants et leurs propres outils pour décharger leurs déchets
- Distance d'au moins 1 mètre entre les usagers
- Signature des bons de dépôt par les agents à la place des professionnels (afin de ne pas se passer le stylo)
- **6 véhicules maximum à la fois sur le site**

Pour permettre le nettoyage des mains, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition sur place.

Concernant le port du masque, celui-ci est recommandé mais il n'est pas rendu obligatoire compte-tenu de l'environnement du site (espace extérieur) et des mesures d'hygiène et de distanciation qui seront à respecter.

L'évacuation des déchets n'étant pas encore possible pour l'ensemble des produits et matériaux collectés, vous ne pourrez déposer que les flux suivants :

- Déchets verts [\[1\]](#)
- Encombrants
- Cartons
- Bois

Compte tenu de la forte attente qui s'est exprimée auprès de la CCLA, l'affluence risque d'être très importante durant les deux premières semaines.

Aussi, afin de favoriser le bon fonctionnement de la Déchetterie, garantir votre sécurité et le respect des règles sanitaires, nous vous demandons de :

- dans la mesure du possible, décaler votre venue dès lors qu'il n'y a pas d'urgence,
- rester patient en cas d'attente prolongée à l'entrée de la Déchetterie.

Réouverture de la déchetterie

En cas de non-respect des règles de sécurité sanitaire ou de problèmes à l'entrée ou dans l'enceinte de la Déchetterie, les agents pourront intervenir pour procéder à son évacuation et à sa fermeture.

Nous en appelons donc à la responsabilité de chacun pour que le service puisse être assuré dans les meilleures conditions dans l'intérêt de tous.

Enfin, lors de votre venue, n'oubliez pas de vous munir de votre attestation de déplacement et de bien cocher la case suivante :

« Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées ».

À cet effet, les services de la Gendarmerie ont été informés par la CCLA de la réouverture du site.

[1] Voir les alternatives à la déchetterie pour les déchets verts [ici](#)